

## **ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF EN ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET**



- 1 Le tableau 1 présente d'une part, le nombre réel d'ETC pour l'année 2018, et ce, par catégories  
2 d'employés (permanent et temporaire) et, d'autre part, les écarts s'y rapportant.

**TABLEAU 1:  
ETC RÉELS 2018 ET ÉCARTS PAR RAPPORT  
AUX ETC RÉELS 2017 ET AUX ETC RECONNUS POUR 2018 (D-2018-025 AJUSTÉE)**

	Réal 2017	D-2018-025 ajustée	Réal 2018	Écart Réel 2018	
				vs Réel 2017	vs D-2018-025 ajustée
Permanent	4 662	4 799	4 519	(143)	(280)
Temporaire	729	798	790	61	(8)
<b>ETC Total</b>	<b>5 391</b>	<b>5 597</b>	<b>5 309</b>	<b>(82)</b>	<b>(288)</b>
Ajustement organisationnel	-	(26)	-	-	26
<b>ETC incluant l'effet des ajustements</b>	<b>5 391</b>	<b>5 571</b>	<b>5 309</b>	<b>(82)</b>	<b>(262)</b>

## 1. AJUSTEMENTS ORGANISATIONNELS

- 3 L'ajustement apporté à la structure organisationnelle du Distributeur en 2017 a eu pour effet  
4 de réduire le nombre d'ETC reconnus de 26 en 2018.  
5 En effet, à la fin de l'année 2017, le Distributeur<sup>1</sup> a procédé au transfert des activités de la  
6 fonction Environnement du Distributeur vers la direction - Environnement de la vice-présidence  
7 exécutive – Affaires corporatives et chef de la gouvernance.

## 2. EXPLICATIONS DES ÉCARTS

- 8 Sur une base comparative, le nombre réel d'ETC en 2018 est inférieur de 82 au nombre réel  
9 de 2017, alors qu'il est inférieur de 262 au nombre reconnu ajusté pour 2018.  
10 Le tableau 2 présente les explications de ces écarts.

<sup>1</sup> Dossier R-4057-2018, pièce HQD-1, document 2 (B-0007), pages 4.

**TABLEAU 2 :  
EXPLICATIONS DES ÉCARTS ENTRE LES ETC RÉELS 2018  
ET LES ETC RÉELS 2017 AINSI QUE LES ETC RECONNUS (D-2018-025 AJUSTÉE)**

	Écart Réel 2018		
	vs Réel 2017	vs D-2018-025 ajustée	
	ETC	ETC	M\$
<b>Variation des ETC découlant des facteurs Y</b>	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>	<b>(0,4)</b>
<i>Interventions en efficacité énergétique</i>	(1)	(2)	(0,4)
<b>Variation des effectifs découlant des activités de base</b>	<b>(81)</b>	<b>(260)</b>	<b>(18,4)</b>
<i>Activités liées au réseau de distribution</i>	(66)	(118)	(8,0)
<i>Activités liées aux services à la clientèle</i>	(33)	(64)	(3,3)
<i>Autres</i>	18	(77)	(7,1)
<b>TOTAL</b>	<b>(82)</b>	<b>(262)</b>	<b>(18,8)</b>

1 La diminution de 262 ETC entre le nombre réel d'ETC et celui reconnu ajusté s'explique  
2 entre autres par les éléments suivants :

- 3 • Un ralentissement important des embauches chez le Distributeur au cours de  
4 l'année 2018 en raison de difficultés de comblement de postes. En effet, le contexte  
5 du marché du travail au Québec en 2018, qui a été marqué par une croissance de  
6 l'emploi et un creux historique du taux de chômage, a constitué un défi de taille  
7 pour le Distributeur quant au recrutement dans plusieurs de ses domaines  
8 d'activité. Le Distributeur explique ses difficultés de comblement de postes, d'une  
9 part, par l'absence de candidats sur les listes de rappel interne et, d'autre part, par  
10 une diminution des ressources disponibles dans les autres divisions ou groupes de  
11 l'entreprise. Il a dû en conséquence recourir davantage au recrutement externe, ce  
12 qui a prolongé les délais de comblement. De plus, des critères de recrutement  
13 spécifiques n'ont pas facilité la tâche du Distributeur à cet égard, comme par  
14 exemple, le besoin de compétences techniques précises, des horaires de travail  
15 atypiques et des emplois disponibles en région où les contraintes liées au contexte  
16 du marché du travail sont encore plus marquées.
- 17 • Un ralentissement dans l'embauche des équipes relève des métiers-lignes afin  
18 d'assurer une intégration et une productivité optimales dans les équipes régulières.
- 19 • Une diminution des ETC en lien avec le processus de relève qui s'explique, d'une  
20 part, par la décision de la Régie de permettre au Distributeur de procéder à une  
21 seule relève avec déplacement par année plutôt que les trois relèves prévues et,  
22 d'autre part, par un nombre d'ETC à relocaliser moindre que prévu.

- 1
  - 2
  - 3
- Un décalage dans le comblement des postes en lien avec la stabilisation de la structure opérationnelle des activités de mesurage qui s'explique également par le ralentissement des embauches en raison du contexte du marché du travail.